RCS : MONT DE MARSAN
Code greffe : 4002

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONT DE MARSAN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2014 B 00297
Numéro SIREN : 802 784 405
Nom ou dénomination : ABC FLO TAXI

Ce dépôt a été enregistré le 05/03/2024 sous le numéro de dépôt 729

ABC FLO TAXI
Société par actions simplifiée
au capital de 2 500 euros
Siège social : 3 Allée du Val de l'Adour
40800 AIRE SUR ADOUR
802 784 405 RCS M0NT DE MARSAN

PROCES-VERBAL DE LA DECISION DU PRESIDENT DU 14 FEVRIER 2024

L'an deux mille vingt quatre,
Le quatorze février,
Au siège social,

La soussignée **Florence ICETA,** Présidente de la société **ABC FLO TAXI**, société par Actions simplifiée au capital de 2 500 euros, rappelle que :

- la réduction de capital de 5 000 euros à 2 500 euros a été autorisée et décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire le 29 décembre 2023 sous la condition suspensive de l'absence de toute opposition émanant des créanciers sociaux,

- le procès-verbal constatant ladite autorisation et la décision a été déposé au greffe du Tribunal de commerce d'AUCH le 25 janvier 2024,

Et constate que :

- à la date du 14 février 2024, soit à l'expiration du délai de vingt jours fixé à l'article R. 225-152 du Code de commerce, aucune assignation formant opposition n'a été signifiée à la Société ;

- en conséquence, la réduction du capital est définitivement réalisée à cette même date du **29 décembre 2023,** ainsi que les modifications corrélatives des statuts.

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus, la gérance a dressé le présent procès-verbal qu'elle a signé après lecture.

Pour copie certifiée conforme

Madame Florence ICETA
Présidente